



Le retour des jeunes diplômés en zone rurale au Maroc: Quelles interactions entre trajectoires individuelles et projets collectifs ?

Nabila Aroussi Bachiri¹, Nicolas Faysse^{2,3}, Elhassane Abdellaoui³, Mohamed Sebgui⁴

¹ Lauréate de l'École Nationale d'Agriculture de Meknès ; ² G-Eau, Cirad ; ³ Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, ⁴ Direction Régionale de l'Agriculture de Fès-Boulemane

Résumé

Il y a, dans les zones rurales du Maroc, une présence de plus en plus affirmée de jeunes diplômés. Ces jeunes peuvent jouer un rôle important pour le développement de ces zones rurales, mais à condition de se construire un rôle économique et social, qui leur permette de fonder un projet de vie en zone rurale. L'étude porte sur 11 jeunes diplômés qui ont initié des projets collectifs en zone rurale dans la province de Séfrou, grâce à des financements publics. Nous étudions les interactions entre les trajectoires individuelles de ces jeunes diplômés et leur projet collectif. Ces jeunes ont étudié voire travaillé pendant un temps en ville avant d'initier un projet collectif en zone rurale, à la fois du fait des difficultés d'insertion en ville mais aussi pour contribuer au développement de leur douar d'origine. Les projets de ces jeunes peuvent être d'ordre purement économique (coopérative de séchage de prune par exemple) ou bien d'animation rurale. Plusieurs des jeunes enquêtés sont actifs à la fois dans la sphère économique et dans l'animation rurale, et jugent ces deux activités comme complémentaires et non en opposition. Ces projets collectifs offrent à leur tour des opportunités de « projets de vie » en zone rurale pour ces jeunes. Si la capacité de ces projets de générer un revenu stable est un critère fort pour que ces jeunes se construisent un tel projet de vie en zone rurale, le rôle d'animateur de développement rural est aussi un élément important. Ces différents projets ont obtenu des financements publics de différents types qui ont, dans deux des quatre cas étudiés, explicitement pris en compte la présence de jeunes diplômés dans les projets. Cependant, ces financements ont souvent été accordés dans le cadre de démarches ponctuelles, qui pourraient être menées de façon plus institutionnalisée.

Mots clés : jeunes diplômés ; projets collectifs ; Séfrou ; zones rurales du Maroc

Introduction

Il y a, dans les zones rurales du Maroc, une présence de plus en plus visible de jeunes diplômés. Ces jeunes sont allés suivre des études en ville et, pour différentes raisons, sont retournés vivre en zone rurale. De par leur formation, ces jeunes pourraient jouer un rôle important pour le développement de leur village.

Cependant, ces jeunes, comme les jeunes ruraux dans leur ensemble (voir Bouzidi et al., 2015), rencontrent des difficultés d'accès aux ressources foncières et financières pour initier des projets individuels et s'insérer tant sur le plan social qu'économique. Grâce à leur diplôme, ils pourraient néanmoins plus facilement bénéficier de financements publics pour initier des projets de développement, projets qui pourraient faciliter le choix d'un projet de vie durable en zone rurale.

La présente étude analyse les trajectoires de quelques-uns de ces jeunes diplômés, qui se sont investis avec d'autres dans des projets de développement économique et/ou d'animation pour le développement rural, et le lien entre ces trajectoires et le projet collectif dont ils font partie.

Nous avons enquêté des jeunes diplômés appartenant à 4 groupes dans la province de Sefrou (Figure 1). Chacun de ces groupes a mis en œuvre un ou plusieurs projets de développements : 1) une association féminine de développement à partir de laquelle a été aussi créée une coopérative de collecte de lait ; 2) une coopérative de séchage de prunes ; 3) une coopérative de production d'endives ; et 4) une association pour l'élevage caprin. Ces projets collectifs sont constitués essentiellement de jeunes diplômés, mais peuvent aussi inclure des jeunes sans diplôme. Ces 4 projets collectifs ont été financés par des institutions publiques,

notamment dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) et du Plan Maroc Vert. Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude de l'École Nationale d'Agriculture de Meknès (Aroussi Bachari, 2012).



Fig. 1 Zone des projets étudiés

Méthodologie

Dans la présente étude, les personnes sont considérées comme jeunes si elles se définissent elles-mêmes comme jeunes, et le sont aussi par les habitants des douars où ces personnes résident. Pour chacun des quatre projets collectifs étudiés, entre 3 et 5 jeunes ont été interviewés. Nous avons interrogé 11 jeunes (9 hommes et deux femmes), tous « diplômés », entendu au sens où ils ont tous au moins passé l'examen du baccalauréat.

L'entretien a porté d'une part sur la trajectoire personnelle de la personne, avant participation au projet collectif et suite à la mise en œuvre de ce projet. D'autre part, l'entretien a porté sur la conception et la mise en œuvre des projets collectifs. Cinq habitants des villages où les collectifs de jeunes vivent ont aussi été interrogés, et ont été invités à exprimer leur point de vue sur le rôle (positif ou négatif) que jouaient les projets mis en œuvre par les jeunes pour le village dans son ensemble, ainsi que leurs opinions sur le retour de ces jeunes dans leurs douars d'origine. L'enquête a été menée en juin et juillet 2012.

Résultats

Caractéristiques générales des jeunes enquêtés

Les 11 jeunes enquêtés ont un âge moyen de 35 ans (leur âge varie de 25 à 45 ans). Dix sont originaires du douar où ils vivaient lors de l'enquête. Sept d'entre eux ont obtenu une licence, deux ont un niveau baccalauréat, un est inscrit en cours de master et un dernier était inscrit en doctorat mais n'a pas pu continuer. Onze d'entre eux ont poursuivi leurs études en ville. Ils sont par la suite revenus dans leurs villages natals en raison des difficultés d'insertion en milieu professionnel et également

dans le souci d'apporter leur contribution au développement local (voir Tableau 1).

Tableau 1. Principale raison de retour

Raison principale	Effectif
Manque de moyens financiers permettant de vivre dignement en ville	3
Volonté de développer une activité économique	3
Demande des parents malades	2
Volonté de développer le douar	3

Pour chacun des groupes, nous présentons ci-dessous la trajectoire d'un ou deux membres, puis nous analysons le processus de conception et de mise en œuvre du projet collectif. Enfin, nous présenterons quelques éléments de l'évaluation que les jeunes interrogés ont portée sur le fonctionnement de leur projet collectif et sur leurs perspectives individuelles.

Association féminine et coopérative de collecte de lait

Samira¹ est une jeune femme de 31 ans. Elle a passé l'examen du baccalauréat mais ne l'a pas réussi. Après le lycée, elle est restée 4 ans chez ses parents sans occupation spécifique. Samira a alors cherché une idée qui lui permettrait à la fois de générer un revenu pour son propre bénéfice, mais aussi d'aider au développement de son douar. Elle a donc réuni les femmes du village pour proposer la création d'une coopérative ou d'une association. Cette initiative a mené à la création d'une association féminine agricole en 2006.

¹ Les noms ont été modifiés.

La bonne réputation de Samira dans son village et les relations qu'elle a pu développer avec le personnel des institutions de développement, lui ont facilité les procédures administratives, que ce soit au niveau des autorités ou au niveau des institutions de développement.

L'association féminine et la coopérative de collecte de lait

En 2006, une association est créée et compte initialement 15 adhérentes. Cette association obtient des financements pour un projet de cuniculture et deux projets d'élevage ovin, puis, en 2010, un projet caprin et un projet d'apiculture. L'association a aussi accompagné la création d'une crèche. Plus tard, une coopérative de collecte de lait est créée. Pour initier cette coopérative, l'INDH a versé 200 000 Dh et les membres ont payé 590 000 Dh pour l'acquisition de vaches de race pure. Samira est présidente de l'association et de la coopérative de lait.

Outre ces deux projets, Samira a aussi initié des activités d'alphabétisation des femmes de son village et la création d'une crèche pour les enfants. Elle souhaite réussir comme leader, et cette réussite viendra répondre à l'échec de l'arrêt de ses études. Elle envisage dans l'avenir de continuer à vivre dans son douar mais aussi de voyager, dans le but de collecter les informations qui lui seront nécessaires à l'évolution des projets qu'elle gère.



Photo 1. Le bac réfrigérant de la coopérative de collecte de lait



Photo 2. Activités de couture dans l'association féminine

Coopérative de séchage des prunes

Béchir est âgé de 30 ans et il a obtenu son baccalauréat en 2006 en tant que candidat libre. Il a étudié par la suite à la faculté de Fès et a obtenu une licence en psychologie. Béchir estime qu'il a pu persévérer dans ses études grâce à sa forte volonté et l'aide de ses parents. Il est revenu en 2009 dans son douar d'origine. En 2010, il a essayé de s'inscrire à un master mais il a échoué. Béchir n'a pas souhaité rester « les bras croisés » : il a passé différents concours, mais sans succès. Puis, il a rencontré des responsables de la Division des Affaires Sociales (DAS), qui lui ont proposé de créer une Activité Génératrice de Revenu, qui pourrait offrir un emploi pour les jeunes diplômés chômeurs de sa région. Il a alors proposé à 6 amis (5 hommes et une femme) de créer une coopérative.

Cette femme, Sara, est une personne célibataire de 45 ans. Elle a étudié à Fès et, après l'obtention de sa licence, elle est revenue en 1994 au village et a essayé à chaque fois de passer des concours pour trouver de l'emploi mais sans aucun résultat. Sara aime le travail associatif et a été membre d'une association de développement durant 11 ans. Dans ce cadre, elle a encadré des activités d'alphabétisation pendant 5 ans, puis a joué le rôle de superviseur de ces activités pendant 6 ans, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'éducation. Elle estime que son parcours aide à changer l'opinion courante qui considère que les jeunes femmes doivent rester à la maison.

Suite au démarrage de la coopérative, Béchir continue de chercher du travail en ville. S'il arrive à trouver un tel travail, il compte quitter son douar. Il souhaiterait obtenir un emploi dans le secteur de l'éducation au niveau du douar ou de la province. Il considère qu'un tel emploi ne

l'empêchera pas de travailler d'une manière saisonnière dans la coopérative.

La coopérative de séchage de prunes

L'initiative de développer une activité collective a été proposée par la DAS de la province de Séfrou à des jeunes diplômés vivant dans le même douar. Différentes activités ont été envisagées (par exemple, élevage bovin, mise en œuvre d'une école privée), mais le choix des jeunes s'est finalement porté sur une unité de séchage de prunes. Les sept jeunes ont alors créé une coopérative et ont obtenu différents financements publics, pour un total de 550 000 Dh. La coopérative a commencé à fonctionner en septembre 2011. Les jeunes ont acheté des prunes à crédit auprès des villageois du douar. Puis ils les ont séchées et ont vendu les pruneaux. La première année, le bilan a été légèrement négatif, mais les jeunes ont compris leurs erreurs et, en 2012, ils ont amélioré le processus de séchage et la commercialisation. En 2013, un projet d'extension de l'unité de séchage a été financé dans le cadre du Plan Maroc Vert d'un coût total de 2 millions de Dh. Ce projet consiste à installer deux séchoirs supplémentaires, une cuisine et une chambre froide pour le stockage.

Coopérative de production d'endives

Ahmed a 34 ans. Il a une expérience en agriculture et a obtenu un diplôme de technicien en machinisme agricole. Puis, il a étudié à la faculté pendant 2 ans mais il a dû arrêter ses études par manque de moyens financiers. En 2006, il a commencé à réfléchir à un projet de production d'endives. Il a postulé à différents programmes pour financer son projet. Il avait alors estimé qu'il avait besoin de 30 000 Dh pour réussir. Ahmed a en particulier postulé avec un ami au programme Moukwalati et a aussi

participé au programme Challengers (voir infra). Il a enfin cherché à obtenir un crédit bancaire. Ces différentes tentatives furent cependant infructueuses.

Programme Moukawalati

L'objectif de ce programme est de lutter contre le chômage moyennant l'encouragement à la création de très petites entreprises génératrices de revenus et d'emploi. L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) prend en charge les frais d'accompagnement à hauteur de 10 000 Dh par projet. Les personnes éligibles à cet accompagnement pour la création d'entreprise sont des porteurs de projets dont le coût d'investissement est compris entre 50 000 Dh et 250 000 Dh et qui remplissent différentes conditions, dont celle d'être âgé entre 20 et 45 ans.

Concours Challengers

Pour aider les porteurs de projets, la chaîne de télévision 2M a diffusé à partir de 2005 le programme télévisé « Challengers », qui avait pour objectif de donner le goût et l'esprit d'entreprendre à un grand nombre de jeunes marocains. Chaque année, la caravane Challengers parcourt le Maroc pendant deux mois et se déplace en Europe (pour les marocains résidents à l'étranger) à la recherche de porteurs de projets innovants. Cette sélection est organisée sur plusieurs semaines.

Parallèlement, Ahmed a travaillé dans le commerce et était en même temps membre d'une association de jeunes diplômés chômeurs. En 2009, il a créé une coopérative de production d'endives avec 16 adhérents, dont 7 membres diplômés chômeurs.

La coopérative de production d'endives

La coopérative a été créée par 16 adhérents, dont 7 jeunes diplômés. Le coût initial du projet était de 570 000 Dh, pris en charge par la Direction Provinciale de l'Agriculture de Séfrou et la DAS (fonds INDH). La coopérative loue des caves, y produit des endives, les met en sachets, et les vend au marché de gros de Casablanca. L'objectif des membres est d'investir dans un réfrigérateur pour pouvoir produire durant toute l'année. Les membres de la coopérative ont aussi pour ambition de débiter la culture de champignon et de développer de nouvelles formes de production des endives.

Ahmed est président de la coopérative et le leader de son groupe. Il estime que sa motivation, ses compétences et son esprit d'innovation lui permettent de coordonner avec succès le projet collectif. Il mentionne à la fois des compétences techniques et des compétences relationnelles, que cela soit avec l'administration ou avec les membres de la coopérative. Ahmed n'a jamais douté de la réussite de sa coopérative. Il considère que le travail collectif est utile car il est difficile d'initier un projet individuellement. C'est pour cela qu'il a pris l'initiative de s'organiser en coopérative et a choisi, pour être membres de la coopérative, les jeunes qui lui paraissaient les plus dynamiques et les plus motivés.

Cette coopérative sert de modèle dans la zone où elle se situe, et a donné naissance à plusieurs initiatives locales. Elle a contribué également à l'identification d'un projet de développement de la filière pomme au profit d'une coopérative locale et dont les membres de la coopérative d'endives sont adhérents.

L'association pour l'élevage caprin

Mohammed a 40 ans et il a obtenu une licence en économie. Il s'est inscrit en doctorat, mais il n'a pas continué à cause du coût des études. Mohammed a d'abord travaillé dans une entreprise de télécommunication, puis dans un hypermarché et enfin dans une banque. Il a ensuite donné des cours en informatique à Fès. Il est retourné dans son village en 1998, dans le but de réaliser son propre projet, et a créé une société avec un ami. Cependant, suite à différents problèmes, la société a été dissoute. Mohammed a construit par la suite son propre cyber café, dans lequel il propose aussi un appui scolaire en mathématiques et en français pour les élèves du village. Mohammed est attaché au travail associatif. Il est membre actif dans un parti politique et dans différentes associations de développement et culturelles. Actuellement il est le président d'une association qui s'occupe essentiellement d'élevage caprin.

L'association d'élevage caprin

Sept jeunes ont créé en 2006 une association pour l'élevage caprin. Le nombre des membres a augmenté à 11 par la suite. Ils ont obtenu un financement de l'INDH pour 25 bénéficiaires. Comme le stipule l'INDH, les bénéficiaires n'étaient pas membres de l'association. Ce financement a concerné l'acquisition de 100 têtes caprines (soit en moyenne 5 chèvres pour chaque bénéficiaire). L'élevage était individuel. Le financement était de 200 000 Dh de la part de l'INDH, et qui a été complété par une contribution de 30 000 Dh de la part des bénéficiaires. L'Agence de Développement Social (ADS) a aussi financé l'acquisition de 50 brebis et 2 moutons, pour un montant de 60 000 Dh. Mohammed juge que le projet

n'a pas bien réussi, car la race des chèvres acquises n'était pas adaptée aux conditions climatiques locales, et les boucs n'ont pas été distribués.

Malgré toutes ses initiatives, Mohammed se voit comme « *un chômeur déguisé qui n'a aucune fonction dans la société.* » Avec les autres membres de l'association, il a le projet de s'organiser en coopérative pour que ce groupe bénéficie lui-même des financements disponibles.

Evaluation selon différents points de vue

Les 11 jeunes ont pour la plupart une grande foi dans l'avenir, même s'ils indiquent que les revenus qu'ils tirent de leur projet sont en général faibles actuellement. Ils répètent souvent que « *leur projet va réussir* », et affichent de fortes ambitions de développement de leurs activités. Tous les jeunes enquêtés estiment que leur projet est, ou pourrait constituer dans le futur, un « projet de vie », c'est-à-dire qu'ils sont prêts à en faire leur activité professionnelle principale et à vivre dans le monde rural pour mener cette activité.

Un des jeunes de la coopérative d'endives affirme ainsi que : « *Le projet va réussir si on arrive à avoir notre propre frigo pour la conservation des racines d'endives, pour produire et vendre tout au long de l'année et donc être reconnus et compétitifs au niveau national et international* ». Les jeunes de la coopérative de séchage des prunes espèrent créer leur propre société de travaux publics, mais aussi un point de vente de produits phytosanitaires qui permettrait que les agriculteurs puissent prendre ces produits à crédit durant la campagne, en enfin ils espèrent avoir l'aide d'un technicien qui va accompagner les agriculteurs dans l'amélioration de la qualité des prunes. Pour ces jeunes diplômés, la rentabilité immédiate du projet n'est pas une nécessité, s'ils croient dans

le potentiel de leur projet. Par ailleurs, les 11 jeunes estiment que leur retour a permis d'initier une dynamique de développement économique dans le douar. L'un des jeunes a mentionné que « *le fait de concevoir un projet est un devoir qui doit être réalisé par les gens instruits, à l'égard des gens de leur douar, pour les aider à se développer* ».

Cette distinction entre des jeunes qui considèrent leur projet collectif comme un « projet de vie » et d'autres qui le considèrent comme une activité provisoire n'est pas franche dans la plupart des cas étudiés. Plusieurs jeunes (comme Béchir) sont en attente de trouver un emploi en ville, mais, dans le même temps, continuent à s'investir activement dans le projet collectif.

Les cinq parents et voisins enquêtés formulent plutôt un jugement négatif sur le retour des jeunes dans leurs douars d'origine. Selon eux, ce n'était pas rentable de fournir de nombreux efforts pour continuer des études et avoir un diplôme et après revenir au douar et « ne rien faire ». Cette dernière expression peut être expliquée par la différence des perceptions vis-à-vis du travail dans le monde rural, les agriculteurs interrogés considérant souvent qu'ils fournissent bien plus de travail au quotidien que les jeunes diplômés. Seul un parent d'un des jeunes était content de ce retour car il désirait que ses enfants puissent travailler avec lui.

Les agriculteurs du douar souhaitent cependant que ces jeunes puissent vivre dans de bonnes conditions dans le village. Ainsi, un agriculteur du village de la coopérative de séchage de prunes nous a confié que : « *les agriculteurs veulent aider ces jeunes de bonne foi, en leur faisant confiance, et en leur vendant [à crédit] la production des prunes, comme forme de solidarité, puisqu'ils croient en ce projet* ».

Discussion

Une diversité des rôles sociaux et économiques

Dans les cas étudiés, le rôle des jeunes diplômés peut être situé à différents niveaux d'un gradient qui va d'un rôle d'animateur de développement rural, sans revenus directs tirés de l'activité associative (association d'élevage caprin) à celui d'acteur économique (cas des coopératives d'endives et de pruneaux). Samira se trouve dans une position intermédiaire entre ces deux positions car elle assure un rôle à la fois d'acteur économique et d'animation rurale. De même, Sara, membre de la coopérative de pruneaux, a joué un rôle d'animatrice rurale avant d'intégrer la coopérative. Mohammed de l'association d'élevage souhaite aussi une telle position intermédiaire car il constate que l'animation rurale ne permet pas de dégager des revenus propres. Les parcours de ces trois personnes montrent que ces jeunes jugent ces différents rôles comme complémentaires plutôt qu'en opposition.

En ce qui concerne les activités économiques, les choix effectués ont été très divers : production agricole dans le cas de la coopérative des endives, commercialisation de la production des membres pour la coopérative de collecte de lait, transformation et commercialisation en aval des producteurs pour la coopérative de séchage de prunes. Tous ces exemples n'ont pas requis l'usage d'un foncier agricole (d'autres projets agricoles de jeunes diplômés au Maroc ont cependant inclus l'acquisition d'un foncier, voir Bouzidi et al., 2015).

La capacité de ces projets de générer un revenu stable est un critère fort pour que ces jeunes se construisent un projet de vie en zone rurale. Cette distinction est bien visible dans les cas d'Ahmed, de la coopérative

d'endives, très confiant dans son avenir au sein du projet collectif, et de Mohammed de l'association d'élevage caprin, qui mentionne sa position de « chômeur déguisé ». Cependant, pour plusieurs de ces jeunes (Samira, Mohammed, Sara), le rôle d'animateur de développement est aussi un élément important dans la constitution d'un projet de vie en zone rurale.

Il serait de ce fait intéressant de compléter cette étude exploratoire par une estimation du revenu que ces projets procurent aux jeunes. Une telle étude permettrait de comparer leurs revenus actuels et ceux qu'ils pourraient espérer en allant en ville, en prenant en compte les différences de coûts de la vie.

Un sentiment de « pouvoir faire la différence »

Avec plus de 45 ans d'écart, des différences importantes apparaissent entre ces résultats et l'étude sur les jeunes ruraux coordonnée par Pascon et Bentahar (1969). Les jeunes étudiés par Pascon et Bentahar n'ont pour la plupart pas vécu en ville et idéalisent celle-ci. Ils considèrent l'école comme un moyen d'« échapper » au travail agricole, qui ne pourrait se faire que dans une continuité avec la trajectoire de vie des parents. Si la très faible taille de l'échantillon de notre étude ne permet évidemment pas une comparaison au sens statistique, la différence de perception du « champ des possibles » est frappante. Les jeunes enquêtés dans le cadre de notre étude connaissent la ville, ils y ont vécu, ils ne l'idéalisent pas. Ils n'idéalisent pas non plus l'école, car pour la plupart d'entre eux, l'obtention de diplôme n'a pas permis d'assurer un emploi salarié.

De plus, les jeunes décrits par Pascon et Bentahar déclarent fuir une vie quotidienne sur laquelle ils disent ne pas avoir de prise : la liberté se conquerra en ville. Tandis que la plupart des jeunes que nous avons enquêtés expriment le sentiment de pouvoir « faire la différence » en

zone rurale, d'être un facteur de changement, notamment par leurs capacités à interagir avec l'administration et à obtenir des financements.

Pour une institutionnalisation de l'accompagnement

Les projets étudiés sont le résultat d'une démarche collective, non seulement entre jeunes, mais aussi car ces projets ont nécessité l'accompagnement d'une diversité d'institutions publiques (chacune apportant selon ses dispositifs existants) et des parents des jeunes, qui les ont aidés pour la trésorerie initiale. Dans le cas de la coopérative de pruneaux, ce sont aussi les habitants du village qui ont accepté de prendre le risque de livrer aux jeunes des prunes à crédit.

Cependant, les institutions publiques n'ont spécifiquement visé la catégorie des jeunes ruraux que dans deux des 4 projets (les coopératives de pruneaux et d'endives). Ces financements ont été organisés dans le cadre d'initiatives ponctuelles, qui pourraient être plus institutionnalisées. Il pourrait être intéressant d'offrir des lignes spécifiques de financement pour les jeunes en milieu rural, comme c'est le cas par exemple en Tunisie (Dahdouh et Yakoub, 2014). Dans ce dernier cas, les jeunes peuvent obtenir des prêts pour l'acquisition d'un foncier, et bénéficier d'un accompagnement dans la gestion de leur projet agricole durant les premières années.

Conclusion

Pour les 11 jeunes diplômés enquêtés, il y a bien une forte interaction entre trajectoire individuelle et projet collectif. D'une part, la majorité des jeunes diplômés enquêtés est revenue au douar car ces jeunes n'ont pas trouvé d'emploi en ville. C'est de cet échec qu'a surgi l'idée de projets

collectifs, d'ordre économique ou bien d'animation du développement. D'autre part, les projets collectifs ont permis, pour la plupart des jeunes enquêtés, d'ouvrir une perspective d'une vie « vivable » en zone rurale.

Cette réussite reste néanmoins fragile, car les projets étudiés sont récents. Il reste à vérifier que ces projets arrivent, dans la durée, à offrir aux jeunes un cadre de vie satisfaisant, et notamment des revenus suffisamment corrects et stables pour que ces derniers confirment le choix d'une vie en zone rurale.

Pour en savoir plus

Aroussi Bachari N. 2012. Les trajectoires individuelles et projets collectifs des jeunes diplômés. Cas des zones rurales de la province de Séfrou. Mémoire de fin d'études de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès.

Bouzidi Z, Faysse N, Kuper M, Billaud JP 2015. [Les projets des jeunes ruraux : des stratégies diversifiées pour accéder au foncier et obtenir l'appui de l'État](#). *Alternatives Rurales*, hors série Jeunes Ruraux.

Dahdouh N, Yakoub M. 2014. [Expérience pilote d'accompagnement et de conseil en gestion en Tunisie](#). Séminaire Les territoires ruraux en méditerranée : quelles politiques publiques pour accompagner les dynamiques de développement ? 9-11 décembre, IAM Montpellier.

Pascon P, Bentahar M, 1969. Ce que disent 296 jeunes ruraux. *Bulletin économique et social du Maroc*, tome 31, numéro 112-113 : p. 145-287.